

Note de lecture

Pierre-Yves TESTENOIRE [éd.], *Ferdinand de Saussure. Anagrammes homériques*, Limoges, Lambert-Lucas, 2013.

Broché , 450 p., ISBN 978-2-35935-047-0, 60 €

Pierre-Yves TESTENOIRE, *Ferdinand de Saussure à la recherche des anagrammes*, Limoges, Lambert-Lucas, 2013.

Broché, 350 p., ISBN 978-2-35935-048-7, 40 €

1. Introduction

La recherche de Ferdinand de Saussure sur les anagrammes poétiques se présente comme une brève parenthèse de la vie scientifique du linguiste (1906-1909). Le pari de Pierre-Yves Testenoire est de livrer au public un objet insolite dans le premier volume (*Ferdinand de Saussure. Anagrammes homériques*) puis d'en proposer une lecture critique dans le second volume (*Ferdinand de Saussure à la recherche des anagrammes*). La découverte de ces manuscrits de Saussure dans les années soixante s'est accompagnée d'éditions fragmentaires de certains cahiers d'anagrammes et a suscité des réactions fort diverses, certains considérant ces écrits révélateurs tantôt du génie de l'homme tantôt de son délire, d'autres les ignorant purement et simplement.

Pierre-Yves Testenoire a choisi de porter un regard de philologue sur les débuts de la recherche saussurienne en proposant une édition des cahiers d'anagrammes homériques. Les éditions précédentes (Starobinski, Wunderli, Gandon) s'étaient centrées sur le corpus latin des anagrammes représentant la période chronologique la plus récente du travail saussurien (fin 1907). Or c'est dans les cahiers sur Homère que le linguiste a mis en place les premiers jalons de sa méthodologie et a exposé ses premiers résultats. Présenter la phase liminaire de cette recherche permet ainsi de mettre en perspective les travaux ultérieurs tout en dévoilant des pans méconnus de la pensée théorique de Saussure. Néanmoins, l'édition de ces premiers cahiers présentait plus de risques car ils étaient moins rédigés et jugés de ce fait moins abordables que les suivants.

2. Présentation du corpus : les anagrammes homériques

Le premier volume (*Ferdinand de Saussure. Anagrammes homériques*) consiste en l'édition des 24 cahiers brochés ou agrafés, augmentés de quelques feuillets volants, conservés à la Bibliothèque de Genève. Ils présentent une forte homogénéité en termes de forme et de contenu car Saussure y a transcrit des exercices de recherche d'anagrammes portant sur de courts passages extraits de *l'Iliade* ou de *l'Odyssée*. En s'appuyant sur la correspondance de Saussure, notamment celle avec

Antoine Meillet et avec Charles Bailly, Pierre-Yves Testenoire propose de dater la majorité des cahiers d'anagrammes homériques entre août et novembre 1906. L'auteur souhaite ainsi offrir aux lecteurs une « lecture respectueuse, dans les limites de nos informations, de l'évolution de la recherche » (p.33).

L'originalité du travail d'édition de Pierre-Yves Testenoire, soulignée dès la préface par Daniele Gambarà, est indéniable. L'auteur propose en effet une transcription et non un fac-similé des manuscrits afin de sortir le texte du statut de *mirabilia*, « objet de curiosité littéraire qu'il s'agit moins de lire que de regarder » (p.17). Son travail d'éditeur (correction des fautes de langue et des *lapsus calami*) se fait toutefois dans le respect des traits stylistiques caractéristiques de l'écriture saussurienne comme le genre masculin du mot *anagramme*¹ ou le pluriel ancien (par ex. dans *initials*) qu'il choisit de conserver. En maintenant les analyses vers à vers de Saussure, l'auteur fait le choix de l'exhaustivité, ce qui permet, malgré une présentation parfois aride et déconcertante, de coller au plus près de la démarche du chercheur genevois.

Ce parti-pris de fidélité à l'original permet au lecteur de suivre les méandres de la pensée saussurienne sur ce sujet à première vue ésotérique. En conservant les repentirs de Saussure, l'édition de Pierre-Yves Testenoire remplit un double objectif : elle permet d'accéder non seulement aux textes de Saussure mais aussi à la recherche vivante du linguiste, à ses doutes, à ses tâtonnements et à ses revirements.

3. Une lecture critique de la recherche saussurienne des anagrammes

L'objectif du second volume (*Ferdinand de Saussure à la recherche des anagrammes*) est d'éclairer la recherche des anagrammes menée par Saussure. Pour y parvenir, Pierre-Yves Testenoire examine les textes d'anagrammes dans leur contexte historique et scientifique afin de dégager les enjeux épistémologiques sous-jacents. Cette recherche est inédite car elle se présente à la fois comme « un objet matériel et un produit intellectuel » (p.10). C'est pourquoi l'auteur consacre son introduction à l'histoire de la transmission et de la réception de cet ensemble de textes écrits mentionné pour la première fois en 1960 dans *l'Inventaire des manuscrits de F. de Saussure remis à la Bibliothèque Publique et Universitaire de Genève*. Il rappelle le rôle de la première édition donnée par Jean Starobinski (1964) qui, en suscitant des réactions enthousiastes dans le contexte de déconstruction du structuralisme, a participé à la constitution d'une dichotomie fondamentale

¹ Le concept d'anagramme développé par Saussure reposait sur l'hypothèse d'une insertion phonique de noms dans la poésie ancienne. Saussure a fait le choix du genre masculin pour nommer ces anagrammes afin de les distinguer de la figure traditionnelle, quant à elle de genre féminin.

dans la représentation auctoriale. Mais les cahiers d'anagrammes de Saussure furent aussi considérés comme le pendant obscur du si brillant *Cours de linguistique générale*. Durant cette décennie, les linguistes oscillaient en effet entre silence, scepticisme et mépris du fait du statut littéraire de cette première édition.

Pierre-Yves Testenoire examine les anagrammes développés par Saussure dans ses cahiers. Il procède à un salutaire retour aux manuscrits qui lui permet d'intégrer la recherche sur les anagrammes dans l'évolution de la pensée du linguiste. Son objectif n'est donc pas de proposer à son tour une lecture spéculative des anagrammes mais bien d'offrir une analyse historique et épistémologique de cette recherche. Son étude s'articule en trois temps : dans une première partie intitulée « Historique des anagrammes », il situe les cahiers sur Homère dans la progression d'ensemble de la recherche anagrammatique ; sa deuxième partie, « Méthodologie des anagrammes », présente une analyse critique de la méthode développée et employée par Saussure dans la recherche des anagrammes ; enfin, la troisième et dernière partie « Théorie des anagrammes » examine les enjeux théoriques qui sous-tendent la recherche des anagrammes et ce qu'elle dévoile de la pensée de Saussure.

Première partie : Historique des anagrammes

Dans cette première partie, l'auteur se donne pour objectif de mettre au jour un « parcours intellectuel » (p.23), à savoir la genèse de l'hypothèse anagrammatique et son développement dans les travaux de Saussure. Tout d'abord, Pierre-Yves Testenoire montre que la poésie homérique tient une place privilégiée dans la formation et dans l'imaginaire de Saussure, même si cette « affection sincère » se reflétait peu dans sa production scientifique. Ensuite, il affirme l'intérêt du linguiste pour la question de la création poétique en évoquant ses travaux antérieurs sur la versification française et latine. C'est d'ailleurs « en cherchant à résoudre l'énigme métrique des vers saturniens que Saussure en vient à formuler l'hypothèse de l'existence d'anagrammes dans la poésie antique » (p.36). Cette hypothèse de la composition anagrammatique naît alors que Saussure travaillait sur l'assonance comme principe de versification. En effet, pour celui-ci, « l'anagramme relève de l'harmonie phonique dont il est la manifestation la plus aboutie et la plus structurée » (p.46). La composition anagrammatique relèverait ainsi d'une tradition poétique occulte. Néanmoins, Pierre-Yves Testenoire souligne la faille méthodologique fragilisant la recherche des anagrammes, puisque Saussure a établi comme objet d'analyse un phénomène créé par l'analyse elle-même.

Pierre-Yves Testenoire exploite l'intégralité des manuscrits de la recherche des anagrammes, soit plus d'une centaine de cahiers et de nombreux feuillets dont la majorité est consacrée à l'analyse de textes latins, les autres étant dédiés à la poésie grecque, védique et germanique. Son approche a pour spécificité un caractère résolument diachronique et s'oppose ainsi explicitement à celle de Starobinski qualifiée d'« achronique ». Elle permet à l'auteur de délimiter trois grandes phases dans l'évolution de cette recherche². La première coïncide avec la rédaction des cahiers d'anagrammes homériques (été 1906-été 1907). Elle voit émerger l'hypothèse selon laquelle les poètes antiques composaient leurs vers en introduisant les syllabes de ce que Saussure nommait un « mot-thème », c'est-à-dire le mot anagrammatisé. Dans la deuxième phase (1907-1908), Saussure a changé de corpus et de perspectives en exerçant sa méthode sur des textes de l'Antiquité latine : l'anagramme supposé dans des textes classiques n'était donc plus cantonné à ces vers archaïques pouvant apparaître comme une pratique primitive de la versification. Saussure érigeait ainsi l'anagramme comme un principe de versification connu des poètes et des lecteurs. Ce changement ouvre alors ce que Pierre-Yves Testenoire nomme « les chemins de la prolifération » : à chaque élargissement de corpus, l'anagramme proliférait, mais « il se rencontre partout sans apporter nulle part la preuve décisive de sa réalité. » (p.96). C'est en quête désespérée de cette preuve externe que Saussure se lança dans un dernier élargissement de corpus, faisant subir à son hypothèse l'épreuve de la poésie néo-latine (juillet 1908-avril 1909). Il poursuivit ainsi sa recherche d'anagrammes dans l'œuvre de l'humaniste Ange Politien (1454-1494) ou encore dans le recueil de Thomas Johnson, un scholar du King's College de Cambridge à la fin du XVII^e siècle. En présentant cette troisième et dernière phase comme « une excroissance bien singulière de la quête des anagrammes » (p.109), l'auteur souligne ainsi l'in vraisemblance d'une tradition occulte qui aurait été perpétuée pendant des siècles.

Deuxième partie : Méthodologie des anagrammes

Dans cette deuxième partie, Pierre-Yves Testenoire examine les trois opérations auxquelles se livrait systématiquement Saussure lorsqu'il analysait des vers homériques à la recherche d'anagrammes. L'auteur consacre à chacune d'entre elles un chapitre entier : comment le linguiste proposait-il le mot anagrammatisé (ou « mot-thème ») ? Comment choisissait-il la portion du texte dans laquelle les éléments du mot thème (ou « complexe anagrammatique ») devaient être recherchés ? Comment repérait-il les groupes syllabiques formant l'anagramme ?

² L'auteur présente une frise récapitulative très claire p.115.

La première de ces opérations, la sélection du thème anagrammatique, fonde l'hypothèse anagrammatique exprimée dès juillet 1906 par Saussure. L'objet des cahiers sur Homère était en effet de prouver l'existence de ces thèmes dans les textes. Cette réflexion allait de pair avec un questionnement sur leur dimension : les thèmes se présentaient-ils sous la forme d'un mot seul ou d'une unité plus grande comme le vers ? La pratique du linguiste dans les cahiers montre que c'est le mot qui a finalement été choisi comme unité standard de l'anagramme. Les mots-thèmes relevés sont en effet presque tous des substantifs. Pierre-Yves Testenoire note cependant que Saussure n'explicité pas le cheminement intellectuel qui lui a fait choisir tel mot en particulier. L'auteur démontre que ce choix est orienté par un critère sémantique (le mot thème est déjà présent dans le vers, le mot thème est le nom de celui qui prononce le vers ou le mot thème est présent dans le voisinage des vers examinés), mais que l'importance thématique du nom confrontait le linguiste à une difficulté récurrente due au nombre élevé de mots-thèmes potentiellement inscrits dans un même passage. L'observation minutieuse de la pratique de Saussure révèle sa prédilection pour certains noms dans le choix des mots-thèmes des anagrammes : il écartait les noms trop fréquents dans l'œuvre et ceux dont la structure phonique se prêtait mal à l'anagramme du fait de la trop grande banalité des sons à reproduire. Le thème idéal de l'anagramme serait alors un nom propre attesté dans un nombre d'occurrences peu élevé, avec une matière phonique suffisamment originale et développée pour ne pas figurer dans chaque vers. Néanmoins, certains cas présentés par Saussure révèlent la fragilité de la méthode, comme le choix du mot-thème *Aéropé* où le linguiste prit le contre-pied de sa méthode habituelle en proposant un anagramme reposant sur un nom qui n'est jamais cité dans l'œuvre étudiée (cas de cryptographie). Pierre-Yves Testenoire démontre ainsi que la sélection des thèmes anagrammatiques était une opération complexe dont les règles se révélaient fort mouvantes au gré des passages examinés par Saussure.

Après la sélection du mot-thème, Saussure opérait, dans un deuxième temps, la délimitation du « complexe anagrammatique », c'est-à-dire le segment textuel consacré au déploiement de l'anagramme. Pierre-Yves Testenoire montre que ce concept est en constante évolution dans les cahiers homériques. Après une apparition très épisodique dans le premier groupe de cahiers, les lois concernant son repérage se sont précisées : le complexe devait présenter un phonème initial et un phonème final identiques à l'initiale et à la finale du mot-thème. Mais la pratique de Saussure dans les cahiers témoigne d'une grande liberté par rapport aux lois qu'il avait lui-même édictées. L'auteur énumère, exemples à l'appui, les différents types de licence que le linguiste s'autorisait (absence ou approximation dans la reproduction du phonème final ou du phonème initial, début ou fin du complexe à l'intérieur d'un mot, imitation de la pénultième ou de

l'antépénultième à la place de la finale du mot, invention du concept de « complexe auxiliaire » pour permettre de trouver ailleurs les éléments manquants dans le « complexe principal »). Bien qu'il porte un jugement tranché sur les pratiques de Saussure (« l'emploi exponentiel des licences ruine le caractère opérant de la notion de complexe. » p.150), il cherche cependant à en présenter une explication plausible en les reliant à la pensée de Saussure connue par ailleurs : « Les lois formulées pour la délimitation d'un complexe [...] sont à l'image des lois synchroniques telles que définies par Saussure. En aucun cas, ces règles, progressivement édictées, n'ont de valeur impérative. Elles traduisent un agencement observé à un moment donné de la recherche, susceptibles d'être modifiées quelques pages plus loin par l'examen d'un autre passage » (p.154).

La dernière tâche que le linguiste nomme « l'exécution des syllabes » est celles des trois qui occupent la plus grande partie des cahiers. L'objectif de Pierre-Yves Testenoire est alors de dégager les lois implicites présidant aux opérations qu'effectuait Saussure pour obtenir ses anagrammes. Celles-ci devaient en effet reproduire toute la séquence phonique du mot thème par des groupes d'au moins deux phonèmes. Toutefois, ce modèle idéal était rarement réalisé puisque souvent plusieurs chaînons manquaient. Deux solutions étaient alors adoptées par le linguiste : considérer l'anagramme comme lacunaire ou bien trouver les groupes manquants ailleurs. Elles sont jugées peu satisfaisantes par l'auteur qui conclut que « cette dialectique paradoxale de la règle et de la licence marque les limites des résultats obtenus dans les cahiers. » (p.190).

Troisième partie : Théorie des anagrammes

Dans cette troisième et dernière partie, Pierre-Yves Testenoire dégage les problèmes théoriques soulevés par l'hypothèse anagrammatique ainsi que les réponses philologiques et linguistiques que Saussure y apporta. Tout d'abord, l'auteur dévoile un nouvel aspect de la spécificité de ce travail dans l'œuvre du linguiste. Les cahiers d'anagrammes homériques présentent en effet très peu de références à des ouvrages savants contemporains. Les commentaires anciens ont été en outre scrupuleusement évités, ce que l'auteur interprète comme de l'indifférence envers les problèmes purement philologiques. Elle traduirait ainsi une revendication de la nature inédite du point de vue adopté par Saussure pour lequel l'hypothèse des anagrammes se présentait comme « une explication structurelle de la composition poétique » (p.203). Dans cette recherche peu documentée, Saussure n'avait en outre pas de véritable prédécesseur direct : il développa ainsi sa thèse sans qu'elle eût à en combattre d'autres.

L'étude minutieuse de ces cahiers fournit par ailleurs de précieuses indications à propos de la position de Saussure sur la question homérique. Il apparaît ainsi que la démarche du linguiste

relève du camp des analystes, puisque les anagrammes furent envisagés, d'une part, comme une aide technique pour la récitation (l'anagramme anticiperait le mot thème du passage suivant), mais aussi, d'autre part, dans leur dimension religieuse (l'anagramme encoderait le nom du dieu invoqué). Le linguiste considérerait donc l'anagramme comme un phénomène oral, la dimension sonore du discours poétique étant au cœur de l'interrogation saussurienne.

4. Conclusion

L'abandon de la recherche anagrammatique et sa non publication trahissent certainement les doutes de Saussure sur la validité de son système. Toutefois, pour Pierre-Yves Testenoire, « si la recherche ne vaut pas pour ses résultats, le cheminement et les questions qu'elle soulève font son intérêt » (p.301). Tous les cahiers d'anagrammes homériques étudiés révèlent ainsi « un moment singulier de la réception d'Homère et du parcours intellectuel de Saussure » (p.301). De cette lecture agréable, vivante, plongeant au cœur de la vie et de la pensée de Ferdinand de Saussure, nous retiendrons la grande érudition de Pierre-Yves Testenoire, sa langue claire, sa présentation stimulante sous la forme d'une quête et sa reconstitution très serrée de la pensée du linguiste genevois. L'analyse critique rigoureuse de cette recherche que certains ont pu trouver farfelue demeure cependant bienveillante. L'approche diachronique adoptée respecte la chronologie et se présente ainsi comme un hommage au maître. Le travail anagrammatique n'ignore ni ne contredit les principes de linguistique générale que Saussure expose ailleurs, mais les cahiers d'anagrammes homériques ainsi exhumés et édités dévoilent des pans méconnus de son œuvre dont les anagrammes se présentent en définitive comme une étude de la parole poétique et une investigation autour des phénomènes sonores mis en œuvre dans les vers homériques.

Julie SORBA

Julie.Sorba@u-grenoble3.fr

Université Grenoble Alpes - LiDiLEM

BP 25 - F-38040 Grenoble cedex 9